



Transport domicile chantier

Par **titou2**, le **12/02/2008** à **20:48**

bonjour.

Mon employeur m'envoie sur différents chantiers (BTP) distants bien souvent de + de 50 km de chez moi (province) ce qui m'occasionne des frais de transport.

Comment doit t'il m'indemniser, doit il assurer mon transport, car tres souvent des collegues eux partent dans un véhicule de la société qui ne dispose que de trois places, à moi il me demande de me débrouiller...

Merci de vos réponses.